

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MEDIENMITTEILUNG COMUNICATO STAMPA

1 Population
Bevölkerung
Popolazione

N° 0351-0500-40
Neuchâtel, le 25 janvier 2005

Analyses générales du Recensement 2000

Une population âgée plus autonome et en meilleure santé

De plus en plus de ménages de petite taille, une mobilité résidentielle accrue, des conditions de vie plus favorables et une meilleure santé caractérisent la population âgée en Suisse. Ces tendances marquent l'émergence d'autres formes de vie après 50 ans. Elles présentent ainsi de meilleures possibilités mais aussi des défis à relever. Tous les cantons et communes de la Suisse ne sont pas touchés de la même manière par le vieillissement démographique et les nouveaux modes de relations intergénérationnelles. Ces résultats proviennent de l'analyse « Âges et générations » réalisée par une équipe de chercheurs des Universités de Genève et de Lausanne sur mandat de l'OFS, et sont disponibles dans une publication et un atlas web.

La population âgée de 50 ans et plus est l'objet de très rapides mutations. Celles-ci sont expliquées d'une part par l'arrivée à ces âges de personnes nées durant les années 1940 et 1960, disposant de meilleures conditions de santé, de formation et financières que leurs aînés, et d'autre part par les changements socio-familiaux observés en Suisse au cours des trente dernières années. De cette situation résultent de nouveaux défis pour la société, à l'aube d'un vieillissement démographique accéléré : faire face à des situations d'inégalités croissantes, répondre au risque accru de solitude et développer des actions à la fois globales et locales pour maintenir l'équilibre entre générations.

Vers une nouvelle géographie du vieillissement

Tous les cantons et régions ne sont pas égaux devant le vieillissement de la population. Ce sont les régions rurales du Tessin et l'arc jurassien qui dénombrent la proportion la plus élevée d'âgés. Les centres urbains, tel Bâle, sont également concernés par le phénomène, alors que les régions suburbaines présentent une population généralement jeune. Ces différences communales et cantonales s'expliquent principalement par les flux migratoires internes.

Généralisation des petits ménages

Dans toute la Suisse, la taille des ménages de personnes âgées, comme ceux de l'ensemble de la population, se rétrécit. Quelques régions familialistes de Suisse centrale et orientale, de Fribourg, du haut Valais et du haut Rhin conservent cependant de plus grands ménages. La généralisation du

petit ménage reflète la tendance à vivre la période post-retraite en couple, alors que le grand âge est généralement vécu en solo, en particulier après 80 ans et dans les grandes villes.

La vie en solo est aujourd'hui une réalité très répandue. Ce mode de vie n'a cependant pas la même signification au fil des âges : avant 50 ans, ce sont surtout des célibataires et parfois des divorcés qui vivent seuls ; parmi les préretraités, près de la moitié sont divorcés et, au-delà de la retraite, ce sont les veuves qui dominent de plus en plus. Reflétant la longévité accrue, l'âge au veuvage est pour sa part de plus en plus tardif. Il a reculé pour les femmes de 7,5 ans durant les trois dernières décennies.

Une meilleure santé pour la population âgée

Hommes et femmes vivent plus longtemps en bonne santé : entre 1992 et 2002, la durée de vie moyenne en bonne santé après l'âge de 65 ans est passée de 10,4 à 12,3 ans pour les hommes, et de 11,4 à 13,3 ans pour les femmes. A partir de 65 ans, les femmes restent en effet plus longtemps en meilleure santé que les hommes, en raison d'une meilleure résistance biologique, de comportements de santé mieux gérés, et du fait qu'elles prennent davantage soin de leur santé et recourent plus souvent aux services de santé. En outre, le nombre d'années vécues dans l'incapacité d'effectuer des gestes quotidiens sans aide externe diminue.

Des différences en termes d'espérance de vie se manifestent également au niveau des cantons. En ce qui concerne la durée moyenne de vie des femmes, deux ans et demi séparent le canton de Bâle Ville (81,6 années d'espérance de vie) du canton de Genève (84,0 années). Pour les hommes, l'écart est encore plus prononcé entre Appenzell Rh.-Int. (75,0 ans) et Nidwald (79,1 ans).

Vivre chez soi : une situation qui reste majoritaire dans le grand âge

La proportion de résidents pris en charge par un établissement médico-social a fortement progressé entre 1970 et 1990. Une légère diminution s'observe toutefois depuis 1990. Cette dernière s'explique par le moratoire sur la construction de nouveaux établissements d'habitat collectif appliqué dans certains cantons, par le développement de l'aide et des soins à domicile et par une amélioration de la santé des personnes très âgées. La vie en collectivité est devenue une caractéristique de la population féminine très âgée. Le déséquilibre entre hommes et femmes s'est fortement accru, ainsi que celui entre troisième (65 à 79 ans) et quatrième âge (80 ans et plus). Néanmoins, la vie en institution n'est pas une situation majoritaire dans le grand âge. Ce n'est qu'au-delà de 95 ans, pour les femmes, que les personnes vivant en collectivité sont plus nombreuses. Quant aux hommes, quel que soit leur âge, leur mode d'habitation le plus commun reste le domicile privé.

Diversités cantonales de prise en charge des personnes très âgées

Il existe d'importantes différences cantonales en matière de prise en charge des personnes âgées. Les cantons présentant le taux d'hébergement en établissements médico-sociaux le plus élevé appartiennent à la Suisse alémanique (Suisse centrale et en Suisse orientale). A l'opposé, les cantons de l'Ouest (Vaud, Valais, Fribourg, Genève), du Nord de la Suisse (Jura, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne) et les Grisons présentent des taux d'hébergement plus faibles, en raison, notamment, de l'application de la politique visant à un maintien le plus long possible à domicile des personnes âgées.

Une publication et un atlas web

A côté de la publication de la série des analyses générales, l'OFS propose également sur son site internet un atlas virtuel. Les deux produits sont complémentaires : la publication développe différentes analyses sur le thème du vieillissement et sur la population âgée. L'atlas web offre une vision plus dynamique du sujet, avec la possibilité de naviguer dans un catalogue de près de 150 cartes thématiques brièvement commentées. Il complète ainsi la publication conjointe en mettant l'accent sur les disparités régionales. Les enjeux liés au vieillissement de la population ne se conjuguent en effet pas de la même manière suivant le lieu de domicile ; que l'on soit résidant d'une région périphérique rurale ou d'un quartier d'une grande ville ne signifie pas la même chose au niveau des réseaux sociaux, des logements, des conditions de vie. La mise en relation de ces deux approches offre ainsi au public des spécialistes du vieillissement une vision relativement complète des phénomènes qui sont associés à cette évolution.

L'atlas virtuel est implanté sur le portail internet de l'OFS à l'adresse :

www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen.html

.....

Renseignements:

Centrale d'information sur le recensement de la population, tél. : 032 713 61 11 ou 032 713 63 13

Werner Haug, OFS, Division Etudes démographiques et enquêtes auprès des ménages, tél. : 032 713 66 85

Philippe Wanner, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, tél. : 078 806 28 69

Claudine Sauvain-Dugerdil, Université de Genève, Laboratoire de démographie économique et sociale, tél. : 079 677 10 04

Edith Guilley, Université de Genève, Centre interfacultaire de gérontologie, tél. : 00 33 6 81 16 49 47

Charles Hussy, Université de Genève, Département de géographie, tél. : 079 225 82 30.

Nouvelle parution:

Philippe Wanner et al. : Âges et générations : la vie après 50 ans en Suisse, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 2005, n° de commande : 001-0038. Prix : 30 francs

.....

Service de presse OFS, tél. : 032 713 60 13; fax : 032 713 63 46

Commandes de publications : tél. : 032 713 60 60, fax : 032 713 60 61, e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch/>

Abonnement aux communiqués de presse par e-mail sous : <http://www.news-stat.admin.ch>